

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema	Wirtschaftspolitik
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Graf, Maya (gp/verts, BL) SR/CE, Brenzikofer, Florence (gp/verts, BL) NR/CN, Schneider-Schneiter, Elisabeth (cvp/pdc, BL) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernhard, Laurent
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wirtschaftspolitik, 2012 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1
Wettbewerb	1

Abkürzungsverzeichnis

WTO Welthandelsorganisation
WEKO Wettbewerbskommission

OMC Organisation mondiale du commerce
COMCO Commission de la concurrence

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

POSTULAT
DATUM: 31.12.2012
LAURENT BERNHARD

Mit der Annahme eines Postulats Schneider-Schneiter (cyp, BS) beauftragte der Nationalrat die Landesregierung in einem Bericht aufzuzeigen, wie die Schweiz langfristig die von der Industrie benötigten Ressourcen an **Metallen der Seltenen Erden** sichern wollte.¹

POSTULAT
DATUM: 18.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

La conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (pdc, BS) a préconisé la rédaction d'un rapport sur les **terres rares et la planification stratégique de ces ressources**. Les terres rares regroupent différents types de métaux utilisés dans les technologies de pointe. Ce rapport doit présenter les solutions pour l'approvisionnement en matières premières pour l'industrie nationale.

Le Conseil fédéral a proposé l'adoption du postulat. Il a notamment souligné l'importance grandissante de ces métaux utilisés dans les domaines de la haute technologie et l'absence de produits de substitution. Le postulat a été adopté à l'unanimité en chambre.

Selon le rapport sur le postulat, le Conseil fédéral a considéré qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures. En effet, les accords d'exportations de l'OMC avec la Chine ainsi que la diversification des ressources ont réduit les risques de pénuries. De plus, le Conseil fédéral a souligné que l'approvisionnement en matières premières relevait prioritairement du secteur privé. Finalement, le rapport a mis en évidence l'importance de la recherche et de l'innovation pour le recyclage de ces métaux rares. L'objet a été classé.²

MOTION
DATUM: 20.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

En pointant du doigt le géoblocage, Elisabeth Schneider-Schneiter (pdc, BL) a déposé une motion pour la création d'un **groupe de travail pour le libre-échange numérique**. Cette motion fait écho à une précédente motion 16.3499 qui avait été rejetée par le Conseil national.

De son côté, le Conseil fédéral a proposé de rejeter le texte de la démocrate chrétienne. Il a estimé que la politique structurelle actuelle était suffisante. La motion a été classée car elle a dépassé le délai d'examen.

Wettbewerb

MOTION
DATUM: 28.02.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

La rapide croissance du commerce électronique, et notamment du commerce électronique transnational, pose problème. Non seulement les outils juridiques existants sont parfois inadéquats, mais surtout les mesures unilatérales sont fragiles dans le domaine numérique qui ne connaît pas de frontières. Le géoblocage géographique est notamment l'une des problématiques les plus connues. Ainsi, afin de protéger les consommateurs helvétiques Elisabeth Schneider-Schneiter (cyp/pdc, BL) a déposé une motion qui prie le Conseil fédéral de créer un **groupe de travail sur la thématique du libre-échange numérique**.

De son côté, le Conseil fédéral propose de rejeter la motion. Il considère que des mesures législatives seraient prématurées et inopportunes. De plus, il a précisé qu'il suivait attentivement les travaux européens sur la thématique, et que la Commission de la concurrence (COMCO) s'occupait activement des problèmes d'entrave aux importations parallèles. Lors du vote, la chambre du peuple a rejeté la motion par 110 voix contre 72 et 3 abstentions.³

1) AB NR, 2012, S. 1796.

2) BO CN, 2010, p.1796; FF, 2019, p.2956; Rapport sur l'approvisionnement de la Suisse en terres rares du 14.12.201

3) BO CN, 2018, pp.111